

6 principales raisons de choisir le libre

Par conviction

Tout d'abord, utiliser des Logiciels Libres est une démarche **éthique** : c'est la volonté d'utiliser des logiciels réalisés avec l'objectif de créer un bien commun dans l'intérêt général, et non pas des logiciels créés pour servir des intérêts privés.

La sécurité

La disponibilité du code source permet à des développeurs de vérifier en permanence ce code source, améliorant ainsi la fiabilité et la sécurité des Logiciels Libres. En particulier, la communauté du Logiciel Libre est très réactive en ce qui concerne la correction des problèmes de sécurité par rapport aux éditeurs de logiciels propriétaires.

Les Logiciels Libres sont souvent indépendants des contraintes commerciales : le développement n'est pas dirigé par la rentabilité et les corrections de problèmes mineurs ne sont donc pas négligées. Pour beaucoup de ces logiciels, il n'y a pas d'impératifs de calendrier : les nouvelles versions sortent lorsqu'elles ont atteint un niveau de qualité suffisant.

Ils sont aussi développés selon des principes différents, qui les rendent moins sensibles aux attaques de type **virus**, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'y soient pas exposés. Au final, sur ce point, la principale faille de sécurité reste le comportement de l'utilisateur.

La simplicité d'usage

Les applications disponibles sur un système GNU/Linux sont toutes regroupées dans des dépôts centralisés. L'offre logicielle est très fournie et la maintenance extrêmement simplifiée grâce à cette centralisation des applications. Un seul programme permet d'installer n'importe quelle application disponible dans les dépôts. En conséquence, le processus de mise à jour (équivalent à Windows Update) concerne donc non seulement le système d'exploitation lui-même, mais également l'ensemble des applications installées. Plus besoin de parcourir le web pour trouver la dernière version de votre logiciel favori, tout est mis à jour automatiquement.

Le coût

Les Logiciels Libres sont légalement disponibles, recopiables et rediffusables. Leur utilisation permet donc un accès moins onéreux aux technologies de l'information. Leur coût, généralement plus faible que celui des logiciels propriétaires, voire nul dans la plupart des cas, permet d'engendrer des économies sur l'achat des licences.

Pour une entreprise, les économies ainsi réalisées peuvent par exemple permettre d'investir dans de la formation ou du support technique, ou financer le développement d'applications pour des besoins internes. Ces investissements peuvent aussi financer des sociétés de service locales plutôt que des éditeurs de logiciels situés la plupart du temps à l'étranger.

Indépendance

Les logiciels et les ordinateurs communiquent entre eux en utilisant des protocoles.

Les Logiciels Libres utilisent des **protocoles ouverts**, c'est à dire documentés. N'importe quel autre logiciel peut utiliser le même protocole et communiquer de la même façon. On dit qu'ils sont **interopérables**.

Les logiciels propriétaires ont tendance à privilégier les protocoles fermés, qui nuisent à l'interopérabilité. En effet, l'utilisation d'un protocole fermé vous rend tributaire du logiciel permettant de communiquer en utilisant ce protocole, et donc client captif de la société qui le commercialise, ce qui lui garantit des revenus réguliers.

De même, le monopole de fait entretenu par les éditeurs de logiciels propriétaires, détenteurs des droits de diffusion, et souvent par la même occasion fournisseurs **exclusifs** de support technique peut être évité par une entreprise utilisatrice de Logiciel Libre souhaitant modifier ou développer son outil, la disponibilité du code source lui permettant de faire appel à un prestataire de son choix, en faisant jouer la concurrence, ou encore d'employer en interne un programmeur pour le faire.

Pérennité

L'utilisation de Logiciels Libres vous garantit un accès durable à vos données. Contrairement aux logiciels propriétaires, la plupart des logiciels libres utilisent des

formats de fichiers qui sont souvent communs et dont la structure est, tout comme le code source, publique : les **formats ouverts**. Exemples de formats ouverts : .odt pour les éditeurs de textes (contre-exemple propriétaire : .doc de MS Word).

L'utilisation de formats ouverts vous apporte la sécurité en terme de pérennité de vos données, car même si votre logiciel libre préféré disparaît, les fichiers seront toujours utilisables et éditables par d'autres logiciels, qu'ils soient libres ou non, car leur structure est connue.

Dans le cas de **formats fermés**, vous êtes tributaires de la bonne santé économique de l'éditeur et de son bon vouloir. Diffuser et conserver aujourd'hui vos données (productions textes, vidéos, etc.) dans des formats fermés vous soumet au risque de voir ces données inaccessibles d'ici à quelques années, si l'éditeur fait faillite, cesse de développer le logiciel, ou n'implémente plus ce format pour en privilégier un nouveau (exemple .doc vs .docx). Sans compter que des documents enregistrés par d'anciennes versions de certains logiciels, lorsqu'ils sont lisibles, ne ressortent même pas correctement dans les dernières versions !

source :
http://www.linuxquimper.org/wiki/doku.php?id=dossier_de_presse